

NOVEMBRE 2019

# AGIR

LE MAGAZINE DE L'ENTRAÏDE PROTÉSTANTE SUISSE



**HEKS  
EPER**

**INDE**  
PASSAGE DE TÉMOIN  
EN VUE

**CLIMAT**  
Des gardiens de la biodiversité  
au Brésil

**CONGO**  
Vers une agriculture nourricière

# EMPLOYÉ·E·S DE MAISON PROTÉGÉS



© EPER

## Chantal Varrin

Responsable des projets suisses romands

précaires : bien souvent, ces emplois cumulés et majoritairement occupés par des femmes ne sont pas déclarés.

A travers son service Chèques-emploi, l'Entraide Protestante Suisse (EPER) facilite la déclaration du travail rémunéré dans les ménages privés du canton de Vaud. Les personnes employées cotisent ainsi à l'AVS et à l'assurance-chômage, sont assurées contre les accidents, touchent les allocations familiales et déclarent leurs revenus aux impôts. Quant aux employeurs, ils voient leurs démarches administratives facilitées et contribuent à l'amélioration de la protection sociale de leurs employés.

Depuis ce printemps, le service Chèques-emploi de l'EPER comble une autre lacune en collaboration avec Retraites Populaires, en proposant un deuxième pilier dans l'économie domestique. Nous observons une augmentation des aides à domicile pour les personnes âgées et pour les enfants en bas âge. Il était donc temps de proposer une prévoyance professionnelle pour les employé·e·s de maison dont le salaire dépasse CHF 1777.– par mois chez un même employeur.

L'EPER est fière de contribuer, à son niveau, à l'accès aux droits sociaux des personnes précarisées en Suisse.

Notre système social en Suisse, qui s'entend comme un système solidaire, prévoit de couvrir au mieux les étapes ou aléas de notre vie professionnelle: de la naissance d'un enfant à la retraite et au droit de rente, en passant par d'éventuels accidents professionnels ou pertes d'emploi. L'accès à ce système social et aux droits qu'il implique reste difficile pour une partie des travailleuses et travailleurs.

Les travaux de proximité dans les ménages privés (ménage, garde d'enfant ou de personnes malades, jardinage) sont en plein essor. Pourtant, les conditions de travail dans ce domaine sont

## DOSSIER SPÉCIAL

### Développement des communautés rurales en Inde

- 4 « Avant, nos enfants avaient honte d'être indigènes »
- 8 Passage de témoin en Inde
- 10 Interview de Donata Mary : « Je suis confiante. »

## DANS CE NUMÉRO

- 3 Aide humanitaire en Syrie  
*Quand la population est prise en otage*
- 13 Développement des communautés rurales au Congo  
*Une vie meilleure au Kivu*
- 14 Climat  
*Des communautés gardiennes de la biodiversité*
- 16 Brèves

AGIR N° 36  
NOVEMBRE 2019  
ISSN 2235-0772  
Paraît 4 fois par an

COUVERTURE PHOTO  
Christian Bobst :  
Bénéficiaire en Inde

ÉDITEUR  
Entraide Protestante  
Suisse (EPER)

RESPONSABLE  
EPER

RÉDACTION  
Joëlle Herren Laufer

RÉDACTION PHOTOS  
Anne Geiger

GRAPHISME ET  
ILLUSTRATIONS  
superhuit.ch

IMPRESSION  
Jordi Belp

TRADUCTION  
Anne-Cécile Biron

TIRAGE  
12 400 exemplaires

ABONNEMENT  
CHF 10 déduits une  
fois par an de vos dons

ADRESSE  
Chemin de Bérée 4A  
Case postale 536  
1001 Lausanne  
Téléphone 021 613 40 70  
Fax 021 617 26 26  
www.eper.ch  
info@eper.ch

CP POUR LES DONNS  
10-1390-5





# SYRIE : QUAND LA POPULATION EST PRISE EN OTAGE

**Texte :** Joëlle Herren Laufer  
**Photo :** Havard Bjelland

L'intervention militaire turque qui a débuté mi-septembre sur le territoire syrien est très préoccupante. Elle va non seulement à l'encontre du droit international, mais risque aussi d'augmenter le nombre de décès ainsi que celui des exils, qu'on ne compte plus depuis que la Syrie est entrée en guerre il y a neuf ans déjà.

Les régions frontalières sont particulièrement menacées par des bombardements violents, aussi bien au sol que depuis le ciel. Ces zones sont principalement peuplées par des Kurdes, qui se sont mis à fuir par centaines de milliers. Des centaines de personnes, dont de nombreux enfants, ont déjà été tuées. La population civile est encore une fois la principale victime de

ces conflits : après plusieurs mois de calme relatif, elle subit à nouveau les horreurs de la guerre.

Active en Syrie depuis 2017, l'Entraide Protestante Suisse (EPER) apporte une aide d'urgence aux personnes réfugiées. Selon l'ONU, plus de 11,7 millions de Syriennes et Syriens en ont besoin au plus vite. Peu de temps après l'éclatement du conflit actuel, l'EPER et ses partenaires locaux planifiaient déjà un renforcement de l'aide d'urgence pour les réfugiés de guerre en Syrie. Ces mesures sont tout particulièrement destinées aux personnes qui viennent de fuir la région suite à l'intensification récente des combats.

**11,7 MILLIONS DE  
SYRIENS ONT BESOIN  
D'AIDE MAINTENANT**

**Faites un don :**

CP 10-1390-5 mention  
« Aide d'urgence Proche-Orient »

# « AVANT, NOS ENFANTS AVAIENT HONTE D'ÊTRE INDIGÈNES »

La campagne annuelle de l'EPER est consacrée à l'accession à la dignité de la communauté indigène adivasi, une minorité d'Inde qui subit des discriminations et pour laquelle l'EPER s'engage depuis plusieurs dizaines d'années.

**Texte :** Hanspeter Bigler, de retour d'Inde  
**Photos :** Christian Bobst

Nous sommes en route pour Korenkombu, un village perdu au milieu de luxuriantes forêts, dans un paysage de montagnes culminant à 2000 mètres d'altitude. C'est là que vivent les Paliyar, une tribu rattachée aux peuples adivasi d'Inde. Shankar, le chef du village, nous explique la spécificité de sa communauté : « La forêt est notre déesse-mère. Personne ne peut nous séparer de la forêt, des animaux et de la nature. Ce lien est comparable à celui d'une mère avec son enfant. Et la forêt aussi dépend de notre tribu. C'est un lien très intime. »

### **Une communauté en harmonie avec la forêt**

Les ancêtres des Adivasi ont trouvé refuge dans ces forêts du sud de l'Inde il y a plusieurs siècles. Aussi, la société indienne les considère comme des hors-caste, des « sauvages », et a longtemps renié leurs droits : l'Inde reconnaît l'égalité des droits des plus de 100 millions d'Adivasi depuis quelques années seulement. Cela n'a pourtant pas changé grand-chose à la condition de ce peuple, qui continue d'être discriminé, voire opprimé dans les situations les plus diverses. Mais les Adi-

vasi n'ont jamais abandonné leur lutte pour le droit à la dignité et au respect de leur culture si étroitement liée à la forêt. « Nos ancêtres vivaient déjà dans la forêt, et nous nous efforçons à présent de préserver nos coutumes. », poursuit Shankar.

### **Des titres fonciers pour les Adivasi**

En 2006, le parlement indien a adopté le « Forest Rights Act », qui régit l'usage de la forêt. Les Adivasi ont alors repris espoir car cette loi octroie des titres fonciers à toutes les personnes qui vivaient déjà dans la forêt et en tirent leur subsistance, les protégeant ainsi du risque d'expulsion. Malheureusement, avant la promulgation de cette loi, dix millions d'Adivasi avaient déjà été chassés de leur habitat traditionnel et relogés de force dans des lotissements par les autorités forestières. De nos jours, une personne indigène sur dix vit dans des bidonvilles et gagne sa pitance au jour le jour. « La discrimination nous a conduits à la haine des autres et de nous-mêmes. Les gens nous traitaient comme des pestiférés. A l'école, nos enfants avaient honte d'être des Paliyar. Nous étions profondément blessés. »

### **Intervention de l'EPER**

L'espoir est de courte durée pour les Adivasi du Tamil Nadu, un Etat du sud de l'Inde : les autorités locales refusent de respecter la loi, poursuivent leur politique de relocalisation du groupe minoritaire et cèdent aux pressions des grands propriétaires agricoles, qui souhaitent exploiter le bois à grande échelle, notamment pour des plantations de caféiers. C'est là que l'EPER et ses organisations partenaires interviennent en déposant une plainte pour faire appliquer le « Forest Rights Act » dans le Tamil Nadu. Après un long chemin jalonné de batailles juridiques, elles obtiennent gain de cause auprès de la Cour suprême indienne en 2016. Une décision qui ouvre la voie à l'obtention de ces titres tant attendus, dans le Tamil Nadu tout comme partout en Inde. Aux côtés de Dona Mary Rodrigues, directrice pays de l'EPER en Inde, l'œuvre d'entraide suisse et ses organisations partenaires aident de nombreuses communautés adivasi à déposer des dossiers pour consolider leurs droits. Ces titres sont à la fois une sécurité pour les Adivasi et un gage de protection pour la forêt. « Quand on s'engage pour les droits fonciers, le mot « droit » est



## INDE

SOUTENIR LA POPULATION  
INDIGÈNE



Population

**1,4 milliard**

dont les Adivasi représentent

**+ de 100 millions**

L'EPER améliore la sécurité alimentaire et les revenus des populations indigènes marginalisées dans les quatre Etats suivants de l'Inde du Sud : Tamil Nadu (1), Andhra Pradesh (2), Telangana (3) et Karnataka (4). L'œuvre d'entraide suisse les aide notamment à revendiquer leurs droits fonciers. Par ailleurs, elle favorise l'agriculture écologique et soutient les producteurs dans la commercialisation de leurs produits. L'EPER quittera l'Inde fin 2020, après 60 ans de travail de développement et de coopération.



Une fois que les grains de café sont secs, on enlève leur coque à l'aide d'un mortier.

souvent mal compris ou interprété négativement, explique Dona. En réalité, nous essayons seulement de faire comprendre aux fonctionnaires que nous n'avons rien contre le gouvernement, que nous voulons travailler avec lui pour mettre en oeuvre les programmes publics et faire le lien entre la population et le gouvernement. C'est très compliqué d'obtenir ces titres fonciers. »

#### **Autonomie des Adivasi du Tamil Nadu**

Pour que les Adivasi du Tamil Nadu puissent défendre leurs intérêts en toute autonomie, l'EPER a créé un forum sur les droits fonciers dans cet Etat : le « Tamil Nadu People's Forum on Land Rights ». Les partenaires locaux de l'EPER travaillent avec des représentants de communautés adivasi venus de toutes les régions d'Inde. L'objectif est d'aider les familles à faire valoir leurs droits d'utilisation des terres, à garantir le respect des droits acquis et à déposer un recours en cas de refus de la demande. Car sans titre foncier, ces familles risquent d'être chassées à tout moment et relogées dans des lotissements.

#### **Accès au marché**

A Korenkombu, 70% des familles disposent à présent d'un titre officiel. Même si c'est une réussite, ce n'est qu'une victoire d'étape pour les Adivasi. A plus long terme, leur objectif est en effet de s'assurer des sources de revenus stables. Sur l'initiative de l'EPER, les Adivasi ont formé des groupes de production et de commercialisation. Ainsi, Korenkombu compte un groupe dédié à la fabrication de balais. Sa cheffe, Parameshwari, a conscience de l'importance d'unir leurs forces : « En nous organisant de la sorte, nous avons une chance de pouvoir gagner notre vie. Nous ne pouvons survivre qu'en nous serrant les coudes. » Mère de famille élevant seule son fils Pradeep, elle a besoin d'une source de revenus stable pour le nourrir. « En tant que mère, je suis confrontée à de nombreuses difficultés pour pouvoir nourrir ma famille tous les jours. »

Le groupe des fabricantes de balais sait sélectionner les bonnes herbes pour leur confection, les assembler et les nouer comme il faut pour qu'elles tiennent. « Je

veux partager mon savoir-faire pour que tous les villageois gagnent mieux leur vie », explique Parameshwari, qui a appris ce métier de son père.

Jusqu'ici, Parameshwari et son groupe vendaient les balais à des revendeurs locaux. A présent, elles veulent apprendre à les vendre en toute autonomie au marché de Kodaikanal. C'est une décision importante pour les Adivasi, qui ont toujours été confrontés à la violence des discriminations au sein de la société indienne. « C'était la première fois que j'osais aller au marché hebdomadaire en tant que vendeuse. Au début, beaucoup passaient sans nous remarquer. Mais nous n'avons pas abandonné, nous avons essayé jusqu'à ce que ça marche ! » L'expérience a enthousiasmé Parameshwari : « C'était l'un des plus beaux jours de ma vie. »

#### **Des femmes fortes**

Le marché de Kodaikanal a été un succès formidable pour Parameshwari et les autres membres du groupe, qui se sont senties soutenues par les villageois.



(En haut) Dans les forêts, les Adivasi récoltent des herbes à la fois résistantes et flexibles. Elles sont ensuite assemblées et nouées selon une méthode traditionnelle pour confectionner des balais, qui sont alors vendus sur le marché.

(En bas) Les Adivasi fabriquent des shampoings ayurvédiques à l'aide de fruits secs.

« L'égalité hommes-femmes n'est pas acquise ailleurs en Inde, que ce soit au sein de la famille ou de la société. L'exemple de ce village est rare à ce titre : les femmes sont traitées avec respect et leur travail est valorisé. »

Il existe aussi un groupe spécialisé dans la production de café et un autre qui fabrique des shampoings ayurvédiques. Ils suivront des formations au cours des prochains mois et seront encouragés à rejoindre des coopératives plus importantes. Ils pourront en effet y vendre de plus grandes quantités pour pouvoir s'assurer des revenus suffisants. Car à l'heure actuelle, l'artisanat ne fait que compléter les revenus des Adivasi de Korenkombu, qui vivent surtout de leur salaire de journaliers dans les plantations de café.

### Motiver les jeunes

Dona se sent en résonance avec les Adivasi en raison de sa propre histoire. Dernière-née d'une fratrie de neuf enfants, elle a été abandonnée par ses parents et a grandi chez les bonnes sœurs. Ainsi, elle sait ce que cela fait d'être mise à l'écart. Malgré tout, elle a réussi dans la vie et souhaite la même chose aux Adivasi de Korenkombu : « Quand je vois le chemin que j'ai parcouru, j'ai envie que les gens aient la même chance que moi. Je partage mon histoire avec les jeunes pour les motiver à progresser. J'ai de grands espoirs pour ce village. Les gens ici ont un potentiel énorme. Si nous leur offrons les ressources financières et les formations adaptées et si nous sensibilisons les gens, ce village deviendra exemplaire. »

Les communautés adivasi apprécient le travail réalisé avec Dona, notamment à Korenkombu. Avant notre départ, Shankar, Parameshwari et les autres villageois se réunissent pour un rituel de prière au temple de la déesse-mère Amman. Dona reçoit la bénédiction de Shankar, le chef du village, en signe de remerciement pour son engagement.

Les Adivasi de Korenkombu ont réalisé de grandes choses : avec le soutien de l'EPER, ils ont fait valoir leurs droits et acquis des connaissances qui leur ouvrent de meilleures perspectives. Malgré les écueils et le long chemin qui reste à parcourir, les habitants de Korenkombu ont pris leur destin en main et repris espoir en l'avenir.

# PASSAGE DE TÉMOIN EN INDE

Après soixante années de développement et coopération en Inde, qui ont permis à des centaines de milliers de familles de devenir autonomes, l'EPER passe le flambeau à ses partenaires et quittera ce pays fin 2020.

**Texte:** Corina Bosshard  
**Photo:** Samuel Andres

1958, l'ère des pionniers. Au Kerala, l'Entraide Protestante Suisse (EPER) ouvre un atelier de mécanique destiné à former de jeunes apprentis venus de la campagne. Avec ce tout premier projet mené dans un « pays du Sud », elle écrit un nouveau chapitre de son histoire. Les années suivantes, elle poursuit sur sa lancée en démarrant des partenariats avec des organisations indiennes. A l'époque déjà, elle s'intéressait aux groupes de population les plus démunis et marginalisés: les Dalit (hors-caste) et les Adivasi (peuples indigènes), tout en soutenant spécifiquement les femmes qui subissent souvent une double discrimination.

En 1997, l'EPER décide de concentrer ses activités sur trois Etats de l'Inde. Et en

2009, c'est sur le plan thématique qu'elle opère un nouvel ajustement: les projets se spécialisent dans l'accès à la terre, avec des activités diverses autour de l'obtention de terres et de titres fonciers pour ses bénéficiaires.

## **Des terres pour plus de 100 000 familles**

En 2003, l'EPER met en place des forums sur les droits fonciers dans les trois Etats où elle est présente, afin de coordonner les activités des différentes organisations partenaires dans le domaine des droits fonciers. En effet, de nombreuses personnes n'ont pas de terre alors que la législation leur en donne le droit. Encore faut-il s'y retrouver dans le labyrinthe des lois et des services administratifs...

L'obtention de titres fonciers est l'un des grands succès de l'EPER et de ses partenaires. Ces dix dernières années, plus de 100 000 familles dalit ou adivasi ont décroché des titres qui leur permettent de cultiver une terre sans risquer l'expulsion.

L'EPER a aussi remis l'agroécologie au centre de ses préoccupations. Ce concept avait en effet été mis de côté au profit de la « révolution verte », à savoir la mécanisation de l'agriculture en vue d'accroître les rendements. Des pratiques proposées par l'EPER, par exemple le vermicompostage, ont depuis lors été intégrées aux programmes publics, ce qui les inscrit dans la durée.

## **L'EPER vise l'autonomie des personnes**

L'EPER se retirera de l'Inde fin 2020. La responsabilité des projets sera alors définitivement remise entre les mains de ses organisations partenaires. Aujourd'hui, les projets de l'EPER dans ce pays ont en effet atteint un niveau qui justifie que les bénéficiaires reprennent le flambeau. Et avec les moyens dont elle dispose, l'EPER sera plus utile ailleurs.

En fin de compte, l'autonomie des bénéficiaires est aussi le but des projets de développement: il ne s'agit pas de rendre les personnes dépendantes de l'aide extérieure, mais au contraire de les aider à assumer des responsabilités et à revendiquer leurs droits. Ainsi, l'EPER ne peut que se réjouir que les bénéficiaires du projet puissent se passer d'elle.



Aide au développement, vers 1955: un jeune apprend à fabriquer des outils.

## « JE SUIS CONFIANTE. »

Engagée il y a vingt ans au bureau de coordination de l'EPER en tant que secrétaire, Donata Mary a gravi les échelons pour devenir gestionnaire financière en 2016, puis directrice pays en janvier 2019. *Agir* l'a interrogée sur le désengagement de l'EPER en Inde.

**Texte :** Bettina Filanacavo  
**Photo :** Sabine Burri

### **Donata, pour toi qui as suivi de près les activités de l'EPER en Inde, quelles ont été les grandes réussites de ces vingt dernières années ?**

Il y a eu beaucoup de changements positifs. L'un d'eux est le renforcement des compétences des femmes. A mon arrivée à l'EPER, j'ai assisté au lancement d'un cycle de formations qui leur était destiné. A l'époque, j'étais encore très jeune et j'assumais des tâches administratives et de secrétariat. C'était fascinant de suivre l'évolution du projet. Aujourd'hui, je vois combien les femmes avec lesquelles l'EPER a travaillé ces dernières années ont pris confiance en elles. Beaucoup d'entre elles ont de grandes capacités. D'ailleurs, certaines dirigent des petites entreprises qui marchent bien et qu'elles ont développées elles-mêmes. Beaucoup sont devenues plus indépendantes financièrement.

Les forums sur les droits fonciers sont une autre des grandes avancées de l'EPER. Un tournant a été atteint en 2006, avec la loi sur les habitants des forêts, le « *Forest Rights Act* », qui reconnaît le droit des Adivasi à vivre dans la forêt et à l'exploiter. A présent, nous luttons pour l'application de cette loi à tous les niveaux. Dans l'Etat du Tamil Nadu, la mise en œuvre a été entravée pendant des années : il a fallu travailler sans relâche pour obtenir que la Cour suprême de Delhi juge l'affaire

et impose d'appliquer le « *Forest Rights Act* » jusque dans cet Etat. C'est par ce long travail de plaidoyer que nous avons balisé le terrain juridique et permis à des centaines de milliers d'Adivasi d'acquérir leurs titres fonciers.

### **Maintenant que l'EPER quitte l'Inde, quelles sont les implications pour les projets ?**

Cela signifie que nous avons beaucoup de travail devant nous. Le désengagement a été planifié avec les organisations partenaires et nous avons fait ensemble un état des lieux. Nous devons surtout veiller à ce que le forum du Tamil Nadu (« *Tamil Nadu People's Forum for Land Rights* »), créé en 2016, dispose de ressources financières suffisantes pour continuer sur sa lancée. Le forum couvre seulement une partie de ses frais avec les cotisations de ses membres. Nous les aidons actuellement à faire la transition. Nous avons aussi l'objectif de mettre sur pied une coopérative de noix de cajou, dans laquelle les producteurs seront associés. Ils pourront ainsi vendre leurs produits à des prix plus intéressants. Il nous faut encore former les personnes, les mettre en relation avec d'autres acteurs du marché et les aider à commercialiser leur production. Mais nous avons encore le temps d'ici la fin de l'année prochaine.



### **Quel sera le principal défi pour toi au cours des prochains mois ?**

Le temps passe vite. Deux projets dans l'Andhra Pradesh et le Karnataka ne seront plus financés par l'EPER dès fin 2019. Il faut donc intensifier les formations suivies par les groupes de productrices et producteurs. L'objectif est qu'ils acquièrent des compétences en finance et en marketing afin de pouvoir commercialiser leur production.

### **Mais tu restes confiante ?**

Oui, bien sûr. Il le faut. Je dois montrer aux bénéficiaires que nos projets ont été bien pensés afin qu'ils gardent confiance et qu'ils puissent aller de l'avant. Et je bénéficie aussi d'un précieux soutien de la part de mes collègues en Suisse.

### **Que vas-tu faire après l'EPER ?**

On me le demande souvent. Et franchement, je n'en sais rien. Peut-être est-ce dû à mon propre parcours : à chaque fois que je me suis donné la peine de planifier quelque chose, c'est tout le contraire qui en ressortait. A présent, je laisse venir : quelque chose se présentera sûrement... Comme je l'ai dit, je suis confiante.



# UNE VIE MEILLEURE AU KIVU

En République démocratique du Congo, l'EPER aide les petits paysans à moderniser leur agriculture pour améliorer leurs revenus et lutte pour l'obtention de titres fonciers.

**Texte:** Bettina Filacavano  
**Photos:** Thomas Freteur

En dépit de ses abondantes richesses minières, la République démocratique du Congo (RDC) est l'un des pays les plus pauvres de la planète. La sous-enchère salariale, la corruption, les années de guerre et la croissance démographique en sont les principales causes. La précarité touche surtout les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu.

L'agriculture y est la principale activité économique. De nombreuses exploitations modernes ont pourtant été abandonnées ou laissées à l'état de jachère, notamment à cause des pillages, de l'instabilité politique et de l'effondrement des prix des produits agricoles. Le délabrement des routes, la pénurie d'engrais et le manque d'infrastructures agricoles sont autant de facteurs qui aggravent la situation.

Les petits agriculteurs sont confrontés à des problèmes de taille : les ressources insuffisantes au développement d'une production durable et le manque d'organisation et d'accès au marché les em-

pêchent d'avoir recours à des méthodes de culture modernes et d'écouler ainsi leur production.

### **Un lopin de terre nourrit toute une famille**

L'EPER noue des partenariats avec des organisations locales afin d'améliorer les conditions économiques et sociales des familles de petits paysans. Parallèlement, elle travaille à la création et au développement de coopératives. L'EPER aide également les familles paysannes à obtenir un titre foncier : pour la majorité de la population, disposer d'un lopin de terre est le seul moyen d'assurer sa subsistance. Des émissions radiophoniques et divers événements permettent également de sensibiliser les paysans à ce sujet. Une réforme agraire est par ailleurs en cours en RDC. Dans cet esprit, Aide et Action pour la Paix (AAP) a réuni les organisations paysannes locales afin d'élaborer des revendications communes pour une réforme équitable. Celles-ci ont été approuvées par le forum régional sur la terre et transmises au gouvernement.

(A gauche) Grâce à l'EPER, Heri Julienne a pu obtenir un titre foncier.

# DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS RURALES AU CONGO

## CONGO

L'EPER EN RÉPUBLIQUE  
DÉMOCRATIQUE DU CONGO



**4250 familles  
paysannes**

ont pu vendre leurs denrées sur des  
marchés en 2018

**17 000 personnes**

ont reçu une aide d'urgence

L'EPER contribue à la prévention et à la résolution de conflits : ses organisations partenaires locales aident les jeunes ayant fait partie de la milice ou de l'armée à trouver un métier, offrent un suivi médical et psychologique aux femmes victimes de violences et conseillent les familles paysannes pour qu'elles obtiennent des droits sur leurs terres et augmentent leur production agricole.





Au Congo, les terres sont bien fertiles, mais les familles de petits paysans ne disposent ni des droits fonciers nécessaires pour les exploiter, ni des méthodes de culture durable.

Chaque année, grâce aux activités de l'EPER, plus d'un millier de personnes obtiennent des titres qui leur permettent de garder leurs terres et de subvenir à leurs besoins. Mère de famille de 42 ans, Julienne estime que ces documents lui procurent une plus grande sécurité: « L'EPER m'a aidée à obtenir mon titre foncier. A présent, j'ai des documents qui prouvent que ce champ m'appartient. »

Sans le soutien de l'œuvre d'entraide suisse, Julienne n'aurait jamais pu cultiver une parcelle. La situation juridique au Nord-Kivu est en effet particulièrement complexe: la population applique le droit coutumier, partiellement en contradiction avec la loi officielle. Il en découle de nombreux conflits: comme Julienne, bon nombre de paysans eux avaient été chassés de leurs terres, qu'ils cultivaient pourtant depuis des années.

### **Des récoltes plus abondantes**

Le travail de clarification et de consolidation des droits fonciers est un aspect des activités de l'EPER. Un autre volet concerne l'amélioration des conditions économiques et sociales des petits pro-

ducteurs de maïs et de manioc. Dans la région de Rutshuru, le projet bénéficie directement à 1290 familles, qui sont affiliées à l'une des cinq coopératives agricoles de la région.

Ces coopératives de petits paysans aident leurs membres à commercialiser plus facilement leurs produits et défendent leurs intérêts. Les visées du projet sont multiples: mettre en place un système de marché qui soit intégratif et efficace, consolider les filières du maïs et du manioc et encourager une agriculture durable.

### **Soutien aux petits producteurs**

A Kalehe, dans le Sud-Kivu, les agricultrices et agriculteurs sont eux aussi confrontés à des problèmes de taille. Avec le soutien de l'EPER et d'un autre partenaire, Action pour le Développement des Milieux Ruraux, les personnes à faibles revenus se sont aussi organisées en coopératives.

L'année passée, l'EPER et ses organisations partenaires ont aidé 1649 petits producteurs du Nord-Kivu et du Sud-Kivu en donnant des formations pour améliorer la production et accroître les revenus, ainsi

que des conseils pour obtenir des titres fonciers. Environ la moitié des personnes qui ont obtenu un titre foncier sont des femmes. Elles peuvent ainsi assurer la subsistance de leurs enfants.

C'est notamment le cas d'Heri Julienne, agricultrice et mère de trois enfants: « Grâce aux formations de l'EPER, j'arrive à faire pousser mes propres choux. Avec l'argent que je gagne, complété par l'association de crédit du village, j'ai pu ouvrir un petit commerce. Mon mari n'a pas de travail. Gagner de l'argent me permet de nourrir mes enfants, d'acheter des vêtements et de leur payer l'école. »

Histoire en image à découvrir en ligne: [www.eper.ch/congo-kivu](http://www.eper.ch/congo-kivu)

# DES COMMUNAUTÉS GARDIENNES DE LA BIODIVERSITÉ

Les modes de vie durables et ancestraux des peuples indigènes jouent un rôle déterminant dans la préservation de la diversité des espèces et de la santé des écosystèmes – un exemple à valoriser face à la crise climatique.

**Texte:** Judith Macchi  
**Photos:** Sempre Vivas

La crise climatique et environnementale actuelle soulève beaucoup d'inquiétudes au sein de la population suisse, mais aussi dans le reste du monde, comme en témoignent les grèves du climat lancées par les jeunes depuis début 2019. Tous demandent que les milieux politiques reconnaissent enfin l'urgence climatique et prennent les mesures nécessaires. Ils exigent aussi une « justice climatique ». D'abord pour eux-mêmes, car les jeunes subiront plus durement que leurs aînés les conséquences du changement climatique.

Mais aussi et surtout pour les catégories de population les plus défavorisées des pays en développement, qui subissent le problème de plein fouet sans même l'avoir créé. Leurs moyens de subsistance sont en effet déjà menacés par des perturbations climatiques extrêmes – ouragans, inondations, sécheresses, aridité et hausse de la salinité des sols, montée du niveau de la mer, sans compter l'insatiable appétit des industries minières et agroalimentaires pour la terre.

## **Les peuples indigènes, des experts face au changement climatique**

Mais reléguer les populations des pays en développement au rang de simples victimes serait tout à fait réducteur. Prenons les peuples indigènes : confrontés depuis toujours à un environnement difficile et aux menaces extérieures, ils ont dû s'adapter et faire face à des problèmes variés. L'EPER l'expérimente au quotidien au Brésil ou en Ethiopie, où des communautés traditionnelles utilisent les ressources de façon à leur laisser le temps de se régénérer, garantissant ainsi la survie des générations à venir.

Les Boranas d'Ethiopie, habitués aux sécheresses, ont par exemple mis en place un système de production communautaire qui tient compte de la rareté des pâturages et de l'eau, mais aussi des fluctuations climatiques. Ils se déplacent avec leurs troupeaux en fonction des saisons : certains pâturages sont utilisés par le bétail uniquement pendant la saison humide, d'autres sont réservés à la saison sèche. Ainsi, les ressources naturelles que représentent l'eau et les prairies ont le temps de se régénérer.

Les cueilleurs de fleurs du Cerrado brésilien constituent un autre exemple de résilience face au changement climatique.





Dans cette région reculée de savane à l'écosystème fragile, ils pratiquent une petite agriculture vivrière avec pas moins de 80 espèces végétales adaptées au milieu : légumes divers, maïs, céréales, racines de manioc et canne à sucre. Pendant la saison sèche, ils se retirent sur les hauteurs de la Serra, où ils récoltent des fleurs sauvages et des graminées qu'ils travaillent, séchent et vendent. Ce nomadisme associé à leurs pratiques durables est précieux pour la régénération de l'écosystème. Mais au-delà de l'écologie, c'est tout le Brésil qui en bénéficie, car le Cerrado est un immense réservoir d'eau qui alimente une grande partie du pays.

Tant au Brésil qu'en Ethiopie, ce mode de vie et ces savoirs traditionnels permettent de faire face aux chocs climatiques telles que les fortes averses et les sécheresses extrêmes. En outre, plus la biodiversité est importante, plus il y aura de chances que certaines espèces puissent s'adapter à des climats plus secs et plus chauds et continuer de fournir de la nourriture.

#### Halte à la libération du CO2

Le carbone constitue l'une des principales causes du réchauffement climatique. Un quart du carbone mondial est stocké dans le sol, dans des forêts et savanes exploitées par des communautés traditionnelles.

Mais quand les industries minières ou agro-alimentaires s'emparent de ces territoires, l'élément chimique est libéré dans l'atmosphère, ce qui accélère le dérèglement climatique. Comme le soulignent deux rapports scientifiques récents, il est essentiel que ces écosystèmes soient gérés par les peuples indigènes et les communautés locales, qui pratiquent une exploitation durable. Publié en mai 2019, le rapport de la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) a notamment démontré que les territoires cultivés par des communautés locales et indigènes présentent une biodiversité plus riche et plus stable qu'ailleurs. Le rapport spécial du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat de l'ONU (GIEC), daté d'août 2019, se fonde sur les travaux de l'IPBES. D'après lui, les systèmes d'exploitation qui s'appuient sur des savoirs locaux et indigènes sont davantage en mesure de faire face au changement climatique et à la dégradation de l'environnement. En ce sens, les communautés indigènes et locales sont donc les gardiennes des écosystèmes, de la biodiversité et des puits de CO2, dont la préservation est vitale pour notre planète.

Les cueilleurs de fleurs du Cerrado, une région brésilienne en pleine savane, utilisent un système de production complexe : dans les zones reculées de la Serra, ils pratiquent une petite agriculture vivrière. Pendant la saison sèche, ils se retirent sur les hauteurs pour récolter des fleurs sauvages et des graminées.

#### Les titres fonciers, un outil indispensable pour l'agriculture durable

Ni les Boranas d'Ethiopie, ni les cueilleurs de fleurs du Brésil ne possèdent de titres fonciers pour les terres qu'ils exploitent collectivement. Ils risquent donc de les perdre à tout moment au profit d'entreprises commerciales qui, à leur tour, vont aggraver la crise climatique. Selon l'EPER, la résolution du problème passe donc par la lutte pour les droits fonciers et les droits d'usage des terres des peuples indigènes. En partenariat avec des organisations locales, l'EPER soutient cette lutte pour l'obtention de titres. Elle sensibilise également la population au rôle primordial de ces modes de gestion collective et durable dans le bien-être des générations actuelles et à venir. L'EPER s'engage par ailleurs pour que les bénéficiaires – et leur savoir immense – soient reconnus comme acteurs essentiels pour résoudre la crise climatique.

## ACTUEL

### STOP À L'IMPUNITÉ DES MULTINATIONALES QUI POLLUENT L'ENVIRONNEMENT



Pour la deuxième fois, la multinationale minière Vale, domiciliée à St-Prex en Suisse et active au Brésil, a été incapable d'éviter la rupture d'un barrage entourant l'une de ses mines. En 2015 comme en 2019, les conséquences ont été fatales tant pour l'humain que pour l'environnement. De nombreux morts ont été déplorés ainsi que la perte des moyens de subsistance pour les familles, dues à la contamination des fleuves. Dans les deux cas, les villages détruits n'ont pas été reconstruits et les victimes, tout comme le

gouvernement, attendent toujours les dédommagements de la part du groupe Vale. L'initiative pour des multinationales responsables entend mettre un terme à ces pratiques. Elle exige que les sociétés sises en Suisse soient tenues responsables de tout dommage causé par leur activité. Soutenue par plus de 100 organisations, cette initiative semble mettre le Conseil fédéral et le Parlement en difficulté. L'objet a été retiré de l'ordre du jour en septembre et la date de votation a été à nouveau repoussée. Les auteurs et auteures de l'initiative critiquent ces manœuvres tactiques, mais restent toutefois confiants quant à la campagne autour de la votation et continueront à s'engager activement pour l'initiative l'année prochaine. Des milliers de drapeaux flottent déjà dans toute la Suisse, preuve du large soutien dont l'initiative bénéficie. Vous aussi, commandez votre drapeau : [www.initiative-multinationales.ch](http://www.initiative-multinationales.ch)

### QUELS CADEAUX POUR NOËL ?

35 cadeaux qui décoiffent  
et font coup double



[offrir-son-aide.ch](http://offrir-son-aide.ch)

### PÉTITION POUR LA RÉGULARISATION DES SANS-PAPIERS VAUDOIS



L'opération genevoise « Papyrus » de régularisation des travailleurs sans-papiers fait des émules. La plateforme Papyrus Vaud, que l'EPER soutient, demande au Conseil d'Etat vaudois de mettre en place une procédure similaire dans le canton comptant entre 9000 et 15 000 personnes sans statut légal. La majorité d'entre elles travaillent (neuf adultes sur dix) et certaines familles y sont installées depuis de nombreuses années avec des enfants scolarisés et des jeunes en formation. Pourtant, les régularisations sont très difficiles à obtenir (59 en 2018).

Signez la pétition qui demande la régularisation de personnes et de familles intégrées, aidez-les à défendre leur dignité.

[www.papyrus-vaud.ch](http://www.papyrus-vaud.ch)



#### ENTRAIDE PROTESTANTE SUISSE

**Siège romand**  
Chemin de Bérée 4A  
Case postale 536  
1001 Lausanne

Tél. +41 21 613 40 70  
[info@eper.ch](mailto:info@eper.ch)  
[www.eper.ch](http://www.eper.ch)  
CP 10-1390-5